28ème session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC),

18ème session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto et

5<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris

Segment de haut niveau

**Dubai, United Arab Emirates** 

1 December 2023

Discours de Son Altesse Royale le Grand-Duc

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais avant toute chose remercier de tout cœur les Émirats arabes unis pour leur accueil chaleureux à Dubaï.

Nous sommes face à un moment de vérité : le bilan mondial, pièce maîtresse de l'Accord de Paris, nous permettra d'évaluer collectivement les progrès et les lacunes de l'action climatique à ce jour.

A la lumière des preuves scientifiques et des arguments économiques, il n'y a pas d'autre choix que d'agir tous ensemble plus vite et plus résolument. Cela doit être une action commune de tous les pays et de tous continents.

Au Luxembourg, l'ambition et l'action climatiques ne se limitent pas à de simples déclarations d'intention. Depuis 2020, mon pays dispose d'une loi climat, qui limite les émissions dans les secteurs clefs et vise à atteindre la neutralité climatique au plus tard en 2050. Le nouveau gouvernement qui vient d'être nommé poursuivra une politique ambitieuse en matière climatique, en encourageant par différents moyens les citoyens et les entreprises.

Nous sommes sur la bonne voie! Depuis 2005, notre population a augmenté de plus de 40 %, notre PIB a progressé de près de 50 % et en même temps nous avons réussi à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 30 %. Aussi, la croissance économique et les ambitions climatiques ne sont pas forcément incompatibles!

Des programmes spécifiques sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique nous ont permis de parvenir à des résultats concrets, tels le pacte climat avec les communes, un soutien pour la rénovation énergétique, la mobilité électrique et la photovoltaïque, ainsi que la gratuité des transports publics. S'y ajoute qu'en 2021, le Luxembourg a instauré par la taxe CO2 un prix carbone, un autre élément-clé du plan d'action énergie-climat à l'horizon 2030.

## Monsieur le Président,

Avec 220 millions d'euros répartis sur 5 ans, principalement destiné aux pays vulnérables, le Luxembourg est proportionnellement un contributeur majeur au financement international de la lutte contre le changement climatique. Les instruments financiers innovants que nous soutenons permettent, grâce à nos fonds publics, de mobiliser d'importants capitaux privés.

Dans ce contexte, nous venons d'augmenter notre contribution au Fonds Vert pour le Climat de 25%, soit 50 millions d'euros pour la période 2024 à 2027. Le Luxembourg mettra également à disposition des pays les plus vulnérables d'importants moyens supplémentaires, à l'image du « Global Shield against Climate Risks ».

Monsieur le Président,

Même si à l'heure actuelle notre action climatique collective manque d'ambition, même si les efforts en matière d'adaptation sont inégalement répartis, même si les flux financiers sont loin d'être toujours cohérents avec la décarbonation de nos sociétés, la COP28 nous offre une opportunité unique pour redresser le tir. Saisissons-là, avant qu'il ne soit trop tard.

Je vous remercie.